

**NOTE EXPLICATIVE**  
**PREVISIONS BUDGETAIRES PLURIANNUELLES**  
**BUDGET 2026**

Depuis 2016, les communes doivent élaborer des prévisions budgétaires pluriannuelles pour les 5 années futures qui doivent être arrêtées par le Conseil communal.

Les prévisions proposées au Conseil de ce jour sont les prévisions pluriannuelles actualisées entre 2027 et 2031 suite au budget 2026 et ont été établies suivant les grandes orientations suivantes :

A partir de 2028, la commune retrouve l'équilibre budgétaire. Cela s'explique principalement par des estimations pluriannuelles des autorités supérieures pour le Fonds des communes et les additionnels qui sont pour le moment à la hausse. Le fait de moins emprunter entraîne également une diminution des dépenses de dette dès 2027.

Quant à la cotisation de responsabilisation, elle est encore de 109.000€ en 2027, de 46.000€ en 2028 pour être nulle à partir de 2029 selon les dernières estimations de l'ONSS.

La dotation communale au CPAS est celle reprise dans les dernières prévisions pluriannuelles du CPAS. La dotation à la Zone de police a été indexée de 5% par an. La dotation à la Zone de secours reste par contre inchangée.

Les dépenses de fonctionnement restent identiques. Quant aux dépenses de personnel, un index de 1% est prévu de 2028 à 2030. A partir de 2031, l'index est de 2%.